

que l'affaire n'est pas de se soucier de ce qui semble opportun, mais d'exploiter le chemin de fer avec profit. Comment savons-nous que la Banque du Canada adoptera une meilleure attitude à l'égard d'autres projets—surtout s'il arrive que le gouverneur de la Banque ne soit pas aussi compétent que vous-même?

R. Je ne connais pas parfaitement les projets du C.N.R., mais je crois savoir qu'aucun programme de déboursés ne sera mis à exécution sans l'assentiment du Parlement. Quant à l'attitude qui, dans telles ou telles circonstances, pourrait être prise par la Banque du Canada, je vous fait la même réponse qu'à la cinquième question.

7. D. Si cette banque n'est pas établie, croyez-vous vraiment et sérieusement que le pays en souffrira? Dans l'affirmative, comment en souffrira-t-il? Dans la négative, pourquoi dévierions-nous si radicalement des principes en vertu desquels nous avons toujours permis à l'initiative privée d'agir comme bon lui semblait?

R. Je l'ai déjà dit, je crois que les difficultés que l'avenir nous réserve seront si grandes que rien ne devrait être épargné pour supprimer les obstacles qui nuisent à notre développement et à nos progrès. Certaines entreprises seraient incapables d'obtenir des crédits raisonnables des sources existantes. Cela voudrait dire qu'un certain nombre de citoyens perdraient l'occasion de trouver de l'emploi.

8. D. N'est-ce pas un fait qu'une très faible réduction de l'impôt des compagnies rendrait disponible beaucoup plus de capital d'exploitation que cette banque ne pourra jamais en mettre en circulation?

R. Le seul moyen de répondre à votre question serait de calculer combien, en dernier ressort, la Banque d'expansion industrielle sera autorisée à prêter, et quelle réduction des impôts de compagnies on a en vue. Cependant, une réduction des impôts de compagnies n'empêcherait pas certaines entreprises de demeurer incapables de financer leur expansion avec leur revenu net, et il resterait des entreprises qui auraient de la difficulté à se procurer des capitaux à long terme des sources existantes.

Le 16 mai 1944.